

DEBAT

Hervé MARITON, Député français

J'ai deux remarques et questions. Ma première question s'adresse à M. Dervis. Où se trouve le processus politique que vous appelez de vos vœux ? Selon vous, ce serait une bonne idée d'élire directement un président en Europe ou d'avoir une élection paneuropéenne du parlement à partir de listes composées de représentants de tous les pays. Tout cela aurait pu fonctionner jusqu'à hier. Cependant, avec notre nouveau cadre pour l'Europe qu'a énoncé M. Levitte, il semble très difficile d'y intégrer la Grande-Bretagne. Si des questions importantes qui exigent une légitimité politique doivent être traitées par un groupe de 17 à 26 membres, mais que l'un d'entre eux reste à la périphérie, il est difficile d'obtenir le progrès démocratique auquel vous faisiez allusion. Je pense qu'il s'agit là d'une difficulté de taille à laquelle nous devons faire face. Toute avancée politique en Europe est désormais handicapée par cette situation.

Mon second point s'adresse à Madame Fu. Vous avez posé la question et j'y reviendrai. Je comprends les difficultés de traduction, mais le FESF était censé avoir la capacité et les compétences pour prélever de l'argent des pays BRIC, notamment la Chine, et manifestement il n'a pas réussi sur un laps de temps court. Est-ce que les nouveaux mécanismes qui ont été mis en place ces derniers jours laissent entrevoir le moindre espoir que ce prélèvement d'argent pour les nouveaux mécanismes aura plus de succès que pour le FESF ?

Michael ANCRAM, Ancien député, Royaume-Uni

Je ne souhaite pas parler de la position actuelle du Royaume-Uni. Nous en avons parlé lors de la dernière session. Je souhaiterais néanmoins dire un mot sur la démocratisation. Paradoxalement, nous avons parlé hier du réveil arabe, ou printemps arabe, et de l'importance d'écouter ces voix qui nous viennent de la rue. Nous sommes aujourd'hui témoins de manifestations massives à Moscou et Saint-Pétersbourg à propos des élections. En 1989, nous étions témoins d'importantes manifestations populaires dans les rues de l'Europe de l'Est, qui ont engendré des changements colossaux que nous avons tous observés et accueillis favorablement.

A mon sens, l'inquiétude en Europe n'est pas de savoir si nous élisons un président directement mais de savoir si les Européens ont la possibilité d'exprimer le genre d'Europe qu'ils souhaitent voir construire à l'avenir. J'ai été président de mon parti, le Parti conservateur de Grande-Bretagne, et j'ai présidé deux élections européennes. Lors de la dernière session, j'ai écouté l'ambassadeur américain parler de la baisse du nombre de votants. Ils n'ont pas arrêté de voter parce qu'ils ne pouvaient pas voter pour le président ; ils ont arrêté de voter parce qu'ils expliquaient que voter ne servait à rien et que personne ne leur avait jamais demandé à aucun moment depuis le referendum de 1975 le genre d'Europe qu'ils voulaient construire, alors à quoi bon voter ?

Je reviens à cette idée qu'au final les gens en Europe ont peur que l'Europe soit le jeu de la classe politique et non pas de l'électorat. Lorsqu'une telle division se produit – et c'est déjà arrivé au cours de l'histoire – nous créons une distinction dangereuse. Il est important de faire face non seulement à la façon de rendre plus performant le processus démocratique des élections européennes, mais aussi à la manière dont nous impliquons les personnes des Etats européens dans le type d'Europe dans laquelle ils veulent vivre.

**Serge SUR, Professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas**

Tout à l'heure, j'ai été un peu victime de la règle de faire de Thierry qui a arrêté la discussion sur le propos de Monsieur Jean-David Lévitte. A propos de la souveraineté partagée, mais dans la mesure où nous continuons notre discussion sur la gouvernance de l'Europe, en tant que modèle, en tant qu'exemple, peut-être serait-il bon de faire entendre un point de vue juridique. Parce qu'on a parlé de la souveraineté partagée, mais cette formule est je crois à la fois inexacte et dangereuse. Elle est inexacte en ce sens que juridiquement, il ne saurait y avoir de souveraineté partagée. Ou la souveraineté est ou elle n'est pas. En réalité, l'Union Européenne n'est qu'un être juridique. Les questions juridiques importent et ce n'est pas un Etat fédéral. A partir de là, tous les Etats membres sont souverains et pleinement souverains. Simplement, ils ont décidé d'exercer en commun un certain nombre de compétences et la souveraineté s'analyse en une série de compétences que l'on peut décliner. Il y a la compétence monétaire par exemple. Il y a la compétence pénale exercée sur un plan international, sur un plan universel avec la Cour internationale, pas sur un plan européen.

Ce que je veux dire par là, c'est qu'on peut parfaitement exercer en commun un certain nombre d'activités sans que cela ne porte en rien atteinte à la souveraineté. Ça, c'est sur le plan juridique. Je crois que cette formule est dangereuse sur le plan politique parce qu'elle donne l'impression précisément aux populations qu'il y a une dépossession de la souveraineté alors que ce n'est pas le cas. Ceci se relie au problème de la démocratie. En vérité, la démocratie est surtout sur le plan intérieur des Etats membres de l'Union Européenne. Le problème de l'Europe n'est pas d'avoir une démocratisation des institutions européennes puisque malgré tout aujourd'hui, c'est l'intergouvernemental qui est essentiel beaucoup plus que les institutions. Dans ces conditions, la question de la démocratisation se pose à l'intérieur des Etats membres et on peut effectivement regretter qu'on ait utilisé l'Europe pour imposer des contraintes aux populations et qu'on n'ait pas fait l'effort d'expliquer que ce qu'était l'Europe et combien elle était bénéfique pour les populations concernées. Je crois que c'est là que doit se situer l'effort. Il est à l'intérieur des Etats membres beaucoup plus que dans une démocratisation des institutions qui, je crois, restera toujours plus ou moins marginale.

Kemal DERSIS Vice-président du département Economie mondiale de la Brookings Institution et conseiller à l'université Sabanci, ancien ministre des Affaires économique de Turquie

La première question est liée à la dernière, et en fait elles sont toutes liées. Je pense que ce qui a été accompli hier et ce qui adviendra à l'avenir réside plus dans le fait d'utiliser le FMI pour compléter les ressources européennes que dans le fait de laisser le FESF emprunter directement à la Chine ou à d'autres pays. Tous les pays émergents ont dit au cours de ces dernières semaines et de ces derniers mois qu'ils préféreraient, en outre, contribuer par des prêts via le FMI, où tout le monde est représenté, et ils font partie de la gouvernance du FMI, bien que je sois d'accord sur le fait que le poids des pays émergents au sein du FMI reste insuffisant. Je pense que nous allons être témoins d'un rôle accru du FMI en tant que complément de ce qui se passe en Europe et par le biais du FMI, il existera sans doute des ressources en provenance de certains pays émergents.

Enfin, s'agissant de la question de la souveraineté partagée, il sera extrêmement difficile de faire fonctionner une zone monétaire intégrée. En effet, l'euro implique une fiscalité commune, des règles communes, des règles budgétaires communes, un droit de regard sur les budgets etc. Il sera donc très difficile de faire fonctionner la zone euro selon le modèle purement intergouvernemental tel qu'il existe aujourd'hui. Maintenir l'euro oblige à aller plus loin et à réfléchir à une forme de démocratie paneuropéenne dont les règles restent à définir. Par ailleurs, j'ai souligné l'aspect émotionnel car ce n'est pas simplement une question de règles, c'est aussi une question de valeurs et d'émotions.

FU Ying, Vice-ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine

Je pense que le professeur a amplement répondu à ma question, mais je voudrais mentionner un point. Lorsque le président du FESF est venu à Pékin, un journal en Chine a traduit un article écrit par un Occidental qui comparait cette visite à la visite des financiers européens en Chine en 1911. Cela se passait pratiquement dans le même mois. L'article exprimait de nombreux doutes sur les motivations politiques de la Chine dans l'aide qu'elle apportait à l'Europe. Je pense que ce genre de débat et de message n'est pas très utile, parce que la Chine n'a pas l'intention de transformer ses capacités financières en outil de puissance. La Chine n'est pas intéressée par ce genre d'objectifs. Elle souhaite juste entretenir des relations commerciales équitables, et si cette relation est utile, tant mieux. Je pense que les médias européens et les experts européens doivent encourager la Chine à se tourner davantage vers l'extérieur, à investir davantage et à apprendre à investir en Europe et aux Etats-Unis.

Nous savons tous que pendant longtemps les flux de capitaux se sont écoulés majoritairement à l'intérieur du monde développé et qu'une infime partie allait dans le monde en développement. Cependant, le monde change et certains pays en développement ont grandi et ont désormais la capacité d'investir dans le monde développé. Les capitaux vont peut-être circuler dans le sens inverse, ce qui est une bonne chose. Ceci fait partie de la mondialisation et des changements du monde et doit être encouragé. Les entreprises chinoises débutent et apprennent. Elles ont besoin d'encouragements.

Charles KUPCHAN, professeur en relations internationales à l'université de Georgetown

Sa Sainteté souhaite apporter un commentaire ?

Sa Sainteté Bartholomée 1^{er}, Patriarche œcuménique de Constantinople

Je n'ai rien à ajouter.

Toomas Hendrik ILVES, Président de la République d'Estonie

Au cours de mes remarques, j'ai fait en sorte d'aborder les principaux sujets touchant à l'apprentissage et l'expérience que l'Europe peut transmettre. Pour récapituler, je dirai « Suivez les règles » et assurez-vous que tout le monde suit les règles. Si vous ne respectez pas les règles, vous serez profondément déçus et vous obtiendrez le genre de crise que nous traversons en ce moment.

Je ne suis pas de l'avis de mon vieil ami Kemal sur la question des partis. J'ai l'expérience d'une législation européenne essentielle sur une liberté fondamentale, à savoir la libre circulation des services. Nous ne disposons pas de cette liberté fondamentale 55 ans après son inscription au Traité. Elle n'existe pas. Le vote a été national. Les socialistes et les conservateurs du Royaume-Uni ont voté d'une certaine manière et les socialistes et les conservateurs en France d'une autre. Il n'y a pas eu de ligne du parti sur la liberté fondamentale de l'Union européenne, mais strictement un intérêt d'ordre national. C'est pour cela que je doute que quelqu'un d'un petit pays, d'un groupe ou d'un autre parti obtienne le vote au sein de l'Union européenne, parce que le Parlement continue à représenter les intérêts nationaux, bien plus que les intérêts des partis, tout du moins depuis 2006.



Charles KUPCHAN, Professeur en relations internationales à l'université de Georgetown

Je vous invite à remercier tous nos panélistes.